



Construisons ensemble

QUELLES FORÊTS URBAINES DEMAIN DANS LA MÉTROPOLE ?

Comment dessiner la forêt de demain ? Nantes Métropole propose de réfléchir à l'avenir des trois forêts urbaines du territoire, dans le cadre d'une concertation associant des propriétaires fonciers, des professionnels de la forêt et de l'agriculture, ainsi que des associations d'utilisateurs et des citoyens.



2 600

HECTARES,
c'est la superficie des espaces
boisés dans la métropole.
Soit 5% du territoire.

Entre 20 et 50 ans, c'est le temps nécessaire à un jeune plant pour devenir un arbre adulte pour les espèces les plus courantes. Autant dire qu'en matière d'arbres, et plus encore de forêt, il est indispensable d'anticiper. C'est ce que fait Nantes Métropole, qui a entamé, voici une douzaine d'années, une réflexion sur les forêts urbaines.

« Forêt urbaine, c'est un peu contradictoire, ça interroge », souligne Jean-Claude Lemasson, vice-président de Nantes Métropole à l'agri-

culture périurbaine, à l'arbre en ville, aux forêts urbaines, aux risques et maire de Saint-Aignan de Grand Lieu. Notre volonté est de répondre à plusieurs enjeux : créer des puits de carbone, des réserves de biodiversité, produire du bois, éviter la spéculation foncière,

l'étalement urbain. Mais il existe aussi une problématique sociale : comment le citoyen investit le lieu, tout en protégeant les propriétés privées ? Il est donc nécessaire de raisonner sur le long terme. »

« TROUVER UN COMPROMIS »

En 2006, la Communauté urbaine a donc adopté une délibération qui lançait le projet forêts urbaines. Sept sites avaient été identifiés, trois ont été retenus au sud-est, au nord-ouest et au sud-ouest de la métropole.



« Ce qui m'intéresse dans cette démarche, c'est qu'elle met autour d'une table des personnes avec des intérêts divergents. Le but est de trouver un consensus. Ce qui nous manque, c'est que les habitants de la ville comprennent qu'utiliser du bois permet de gérer la forêt, de lui donner de la valeur. »

Philippe Besseau,
animateur ressource et bois énergie chez Atlanbois

LE CALENDRIER

21 MARS 2019

À l'occasion de la journée internationale de l'arbre, les grands axes de la réflexion sur les forêts urbaines seront présentées aux acteurs de la concertation.

JUIN 2019

Une réponse argumentée et détaillée viendra conclure la concertation.

L'avenir de ces terrains, pour les trois quarts privés, doit être déterminé par la concertation.

Ces dix premières années, différentes études et expérimentations ont été réalisées, notamment sur les parcelles publiques communautaires et communales. Et en mars dernier, les propriétaires des terrains privés ont été les premiers sollicités pour évoquer le devenir des trois zones. J. C., propriétaire d'un terrain dans la zone nord-ouest, a tout de suite vu l'intérêt : « Créer des poumons verts dans l'agglomération, c'est une démarche d'avenir pour nos enfants et petits enfants. » Mais d'autres se sont montrés plus réticents. « Je ne suis pas étonné qu'un propriétaire puisse être réticent à ce que quelqu'un pénètre chez lui, assure Philippe Besseau, animateur ressource et bois énergie chez Atlanbois. Il faut que le propriétaire y trouve un intérêt. » Les exploitants agricoles et différents partenaires (professionnels de la forêt et de l'agriculture, chambre consulaire, associations...) ont également été consultés en juin, puis à la rentrée.

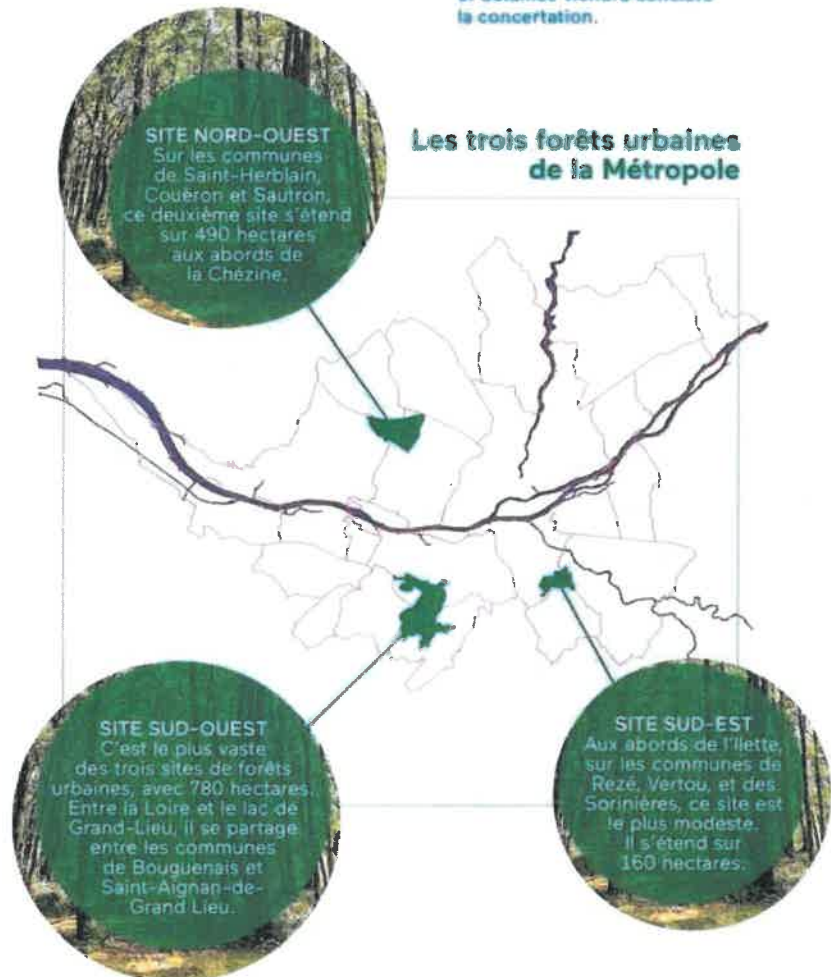
« FAIRE TRAVAILLER LES HABITANTS SUR L'IMAGINAIRE »

Le grand public, lui, a été associé à la démarche le 29 septembre dernier, dans un format créatif. « L'idée était de faire travailler les habitants sur l'imaginaire, le champ des possibles, de recueillir des expressions plus sensibles, explique Clarisse Paillard, chef de projet biodiversité, arbre et forêt à Nantes Métropole. Et de leur permettre de rêver le devenir des forêts urbaines en 2030 et 2050. » Les seize participants ont laissé libre cours à leur imagination, évoquant des projets

classiques (espaces de jeux, de promenade), ou plus originaux (habitat forestier, forêts comestibles).

« Nous avons réfléchi au devenir de notre société, à notre rapport à la nature et à son évolution, témoigne Baptiste Marty, entrepreneur vertevien de 37 ans. Nous avons essayé de penser à l'envers, comment on sera nous et comment sera notre rapport à la nature. » Arnaud L'Hutereau, étudiant en informatique à

Les trois forêts urbaines de la Métropole



Polytech de 22 ans, a retenu la difficulté d'anticiper le temps de l'arbre, tellement éloigné du rythme quotidien : « L'échelle est très différente de celle d'un projet humain. Si on ne se projette pas maintenant, ça posera problème. Mais s'imaginer en 2050, c'est difficile ! » Des réflexions qui nourriront un futur document sur l'avenir des forêts urbaines de la métropole. ●

Julien Ropert